

PRINCIPALES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Production et distribution d'énergie

-  Réseau électrique
-  Centrale nucléaire
-  Centrale hydroélectrique
- Transformateur
-  Réseau gaz
-  Biogaz agricole
-  Biogaz industriel
-  Géothermie
-  Éolienne
- Chaufferie bois collective, industrielle ou agricole
-  Périmètre EPCI

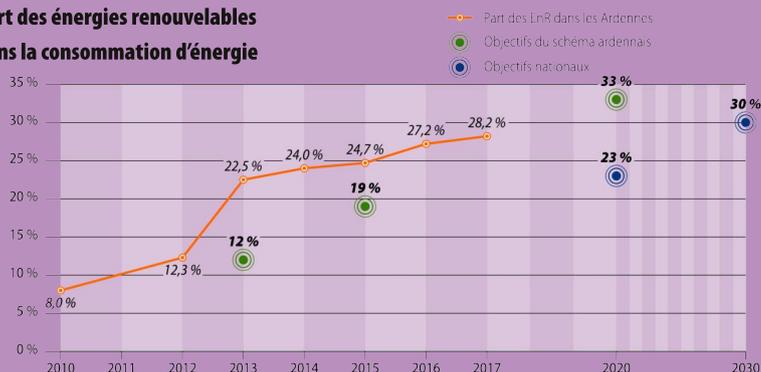
Énergies Renouvelables

Les énergies renouvelables sont des énergies issues des éléments naturels, liées à l'énergie du soleil, du vent, de la terre et de l'eau. Contrairement aux énergies fossiles, ce sont des énergies « d'avenir » puisqu'elles n'engendrent pas ou très peu d'émissions polluantes. Elles permettent ainsi de lutter contre le changement climatique. Leur développement est également créateur d'emplois. Les principales familles d'énergies renouvelables sont : l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, l'énergie issue de la biomasse, l'énergie solaire et la géothermie.

Les énergies renouvelables sont valorisées en production d'électricité, en production de chaleur ou de froid, en production d'agrocarburant ou en injectant le biogaz dans le réseau.

L'objectif national pour 2020 de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique a été dépassé dans les Ardennes dès 2014. On a atteint en 2017 environ 28,2 %, ce qui se rapproche de l'objectif départemental de 33 % pour 2020.

Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie



Le bois-énergie (51 installations collectives, 10 agricoles et 16 industrielles) et l'éolien (166 éoliennes) représentent plus de 90 % de la production d'énergie renouvelable dans les Ardennes.

Principaux sites de production d'électricité

La centrale nucléaire des Ardennes se situe à Chooz au bord de la Meuse à 60 km de Charleville-Mézières et à 3 km de la frontière belge. Cette centrale possède deux réacteurs de 1 450 MW chacun et elle représente près de 4,1 % de la production nucléaire française d'EDF avec 15,9 milliards de kilowattheures. Cependant, sur le même site, EDF démantèle une unité de 305 MW.

La Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) de Revin est une installation hydroélectrique particulière composée de deux bassins situés à des altitudes différentes. Ces deux bassins permettent de stocker de l'énergie en pompant l'eau du bassin inférieur vers le bassin supérieur pendant les heures creuses. Ils restituent l'énergie lorsque la demande électrique est forte en turbinant l'eau du bassin supérieur. La STEP de Revin possède quatre turbines/pompes de 200 MW chacune. Actuellement, c'est la 3^e STEP en France par sa puissance.